

Méthode	Version	Date d'entrée en vigueur
P-28	1	10/12/2023
<b>Méthode de prélèvement pour l'analyse de l'air (intérieur et ambiant)</b>		

Domaine d'application		
Matrice	Echantillons d'air	
Référence normative	NBN EN ISO 16017-1	2000
	NBN EN ISO 16017-2	2003
	NBN-EN-ISO 16200-1	2001
	ISO 16200-2	2000

## 1. Objet

Cette méthode énonce les lignes directrices pour la réalisation de prélèvements d'air (intérieur ou ambiant) dans le cadre de sa caractérisation dans le contexte des études environnementales.

Elle concerne uniquement les actions de prélèvement *in situ* relatives à l'analyse de l'air.

Seuls sont concernés les composés chimiques volatils. Les substances particulières (poussières, amiante, allergènes, microorganismes,...) sont donc exclues du scope de cette méthode.

Pour les stratégies relatives à la mise en place de ces prélèvements, se référer aux guides méthodologiques spécifiques (p.ex. CWBP).

Les manipulations relatives à l'analyse des prélèvements collectés sont décrites dans les normes ISO précitées.



## 2. Recommandations particulières pour les mesures d'air intérieur

Les prélèvements seront réalisés autant que possible dans des conditions usuelles d'occupation, et à défaut, par prudence, dans les conditions les moins favorables. Les conditions de confinement seront maximales (pas d'ouverture de fenêtre par exemple). Par contre, si un système de ventilation mécanique contrôlé est existant, il sera en fonctionnement normal.

Les conditions de mesures suivantes sont à documenter pendant le prélèvement :

- les conditions de ventilation et de chauffage des bâtiments,
- la température à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
- la vitesse et la direction du vent,
- l'évolution de la pression barométrique,
- le niveau de la nappe,
- etc.

Un prélèvement actif et un prélèvement passif situés hors de l'emprise de la pollution (le plus souvent à l'extérieur) doivent être réalisés afin de tenir compte du bruit de fond ou d'éventuelles variations locales.

## 3. Méthodes de prélèvement

Les méthodes de prélèvement applicables à la mesure de l'air intérieur ou ambiant sont les mêmes que pour les prélèvements d'air du sol. Elles sont présentées dans le protocole P-27 (point 3.2).

Pour le protocole d'échantillonnage sur tube à adsorption/désorption thermique/chromatographie en phase gazeuse sur capillaire, la méthode appliquée est intégralement reprise dans les normes suivantes :

- NBN EN ISO 16017-1 pour les échantillonnages par pompage (mode actif) ;
- NBN EN ISO 16017-2 pour les échantillonnages par diffusion (mode passif).



#### 4. Rapport de prélèvement

Le rapport de prélèvement contiendra au minimum :

- La date, l'heure et la durée des mesures ;
- L'identification du ou des préleveurs (n° d'enregistrement du préleveur ou d'agrément d'expert le cas échéant) ;
- Les données météorologiques collectées ;
- Le nombre et la localisation (géoréférencée ou schéma du site) des points de mesures et/ou prélèvements ;
- Une description de la méthode de mesure/prélèvement (matériel, durée, référence à une méthode CWEA ou norme ISO, tout élément particulier,...) :
  - o Prélèvement actif :
    - Au démarrage de la pompe : heure, température, débit, pression atm
    - A l'arrêt de la pompe : heure, température, débit, pression atm
  - o Prélèvement passif :
    - Au démarrage de la pompe : heure, température, pression atm
    - A l'arrêt de la pompe : heure, température, pression atm
- Une identification univoque des échantillons prélevés.

#### 5. Conditions de stockage et de transport

Les échantillons sont identifiés de manière univoque.

Ils sont stockés et transportés suivant les recommandations du laboratoire. Ils doivent être fermés hermétiquement et placés à l'abri de toute source de contamination et de la lumière.

#### 6. Géoréférencement des points de mesure et prélèvements

On se référera à la méthode P-8 décrivant les prescriptions en la matière.

#### 7. Informations de révision

Sans objet (première version du protocole)